



Commission Sportive

PV du 7/6/2023, saison 2022 / 2023

A. Match Bains St Christophe - Brioude D1 du 4 juin 2023, District 1 / Phase 1 / Poule Unique

Ont participé : Chrystelle Peyrard, Raphael Robert , Laurent Réa, Pascal Pezairé, Fabienne Bonnefoy

Objet: Réclamation d'après-match sur la participation de joueurs

Je soussigné, Thomas Rieu, dirigeant US BAINS ST CHRISTOPHE, pose des réserves sur la participation et la qualification de tous les joueurs de l'US BRIOUDE 2, plus de 3 joueurs ayant participé à plus de 10 rencontres de championnat dans les équipes hiérarchiquement supérieures alors que nous sommes dans les 5 dernières rencontres de championnat

Après consultation du fichier, seuls trois joueurs sont concernés.

En conséquence, la Commission Sportive rejette la réclamation d'après match et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain

*Le Président de la Commission Sportive
Laurent REA*

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel dans les formes et délais prévus à l'article 32 du RIC et 10 du règlement disciplinaire, selon le cas.

DISTRICT DE FOOTBALL HAUTE LOIRE

9bis, Place Michelet - BP 80080 - 43000 LE PUY EN VELAY
Tél : 0471059882 – pdmunier@haute-loire.fff.fr – <http://haute-loire.fff.fr>
Association régie par la loi du 1er juillet 1901 -